**CR AG AMAP de l’Ambène du 13 octobre 2015**

**1 – Accueil, bienvenue**

Remerciements aux membres présents à cette AG et également à la mairie de Malauzat (Mr Laudouze et Mme Auzillon) pour le prêt de la salle depuis 2009.

Membres du Conseil d’Administration (et Bureau) présents : Vincent Cormier (président), Noel Moreau (trésorier), Michel Grosshans, Emmanuelle Hurtubise (secrétaire), Catherine Bessaguet, Patrice Courteville, Jean-François Sauvadet. Excusés : Karine Tavernier, Jean-Jacques Chassaing.

Producteurs présents : Sandrine et Hervé BRUN, Idriss DELANGHE, Nathanaël JACQUART, Sandrine MANGERET, Guy MICHEL, Pierre CHARBONNIER.

Vincent rappelle la nécessité d’avoir des personnes volontaires pour s’investir dans le CA/Bureau de l’association (2 démissionnaires à remplacer), il y a un risque que l’association s’essouffle. Par exemple, l’AMAP d’Ambert a fermé ses portes cette année pour cette raison.

**2 – Quelques chiffres:**

Evolution des adhérents : 162 en 2014 (169 en 2013, 145 en 2012 et 174 en 2011)

La liste mentionne 200 personnes, mais environ 150 familles venant régulièrement.

L a répartition des adhérents par commune est identique à l'an passé, sur les 26 communes représentées, le plus grand nombre réside à Marsat ensuite Volvic, Riom et St Genès,

Le nombre d'inscrit est de 180 adhérents, mais la participation moyenne par distribution a beaucoup baissé.

**3 – Bonnes pratiques :**

- Le fonctionnement et la gestion de la salle ont été bons cette année,

- Problème de respect des commandes : pratiquement à chaque distribution, une ou 2 personnes oublient de récupérer leur commande. Il ne faut pas hésiter à téléphoner aux étourdis avant la fin de la permanence pour leur demander de venir. Les coordonnées des Amapiens sont dans le cartable de l’AMAP. Question technique, quelle idée trouver par exemple peut-on organiser un envoi systématique de SMS aux adhérents avant les distributions ?

**4 – Blog :**

Les retours sont positifs concernant le nouveau site, cependant, certaines personnes abonnées au blog ne reçoivent pas les notifications. Une feuille va être mise à disposition sur la table de permanence afin que les personnes concernées se fassent connaître pour qu’on essaie de résoudre le problème. D’autre part, sur environ 90% d’adhérents ayant une adresse internet, 50% sont abonnés. (hors réunion) le Bureau a abonné systématiquement tous les adhérents, l’expliquer lors des adhésions, car après l’inscription sur le site de l’AMAP (Overblog), il faut ensuite accepter le lien envoyé par Overblog pour que cela fonctionne.

A faire : sur le site Réseau AMAP, c’est l’adresse de l’ancien site qui est mentionnée => à mettre à jour.

**5 – Parole aux producteurs :**

**Nathanaël JACQUARD** : maraicher sur Luzillat depuis 2008, cultive 4,5 ha de légumes et 1.5 ha de fruits, 3000 m² de serres. Environ 4 personnes travaillent à plein temps. Alimente des marchés, des AMAPs + livraison de commandes à domicile. L’AMAP de l’Ambène représente 20 à 30 paniers par semaine.

Idées : faire un rappel environ 4 fois par an sur la façon de commander les légumes. Pour augmenter les commandes : Possibilité d’envoyer un rappel par SMS le dimanche soir pour que les gens pensent à envoyer leur commande.

**Pierre CHARBONNIER:** content de ses ventes : environ 150 pains par semaine. Le pain est passé de 2,50 euros à 2,70 euros. Explication: le prix n’avait jamais augmenté. Cette année, faible autoproduction de blé (5 tonnes au lieu de 10 tonnes habituellement). Il a dû acheter 5 tonnes (420 euros la tonne), l’augmentation sert à couvrir cet achat.

Prévoir une visite de son exploitation en 2016.

**Idriss DELANGHE:** 3 personnes travaillent à temps plein sur son exploitation. Une personne supplémentaire serait nécessaire. Exploitation de 85 ha (vaches, chèvres et brebis laitières + cochons engraissés avec le petit lait.

35 h / semaine sont consacrées à la commercialisation (dont 4 h pour l’AMAP de l’Ambène). Sa gamme de produits laitiers est très étendue. La période de production creuse est l’hiver (janvier). Il a environ 30 clients à l’AMAP.

**Sandrine BRUN** : en GAEC depuis février 2015. 1950 brioches cuisinées cette année ! Elle participe à plusieurs AMAP.

Elle commence l’engraissage des chapons. Environ 50 clients pour les poulets et 100 clients pour les œufs, 150 à 200 boites de 6 œufs vendues par semaine à l’AMAP de l’Ambène. Elle organise une visite tous les 2 ans, une visite sera prévue en 2016.

**Guy MICHEL** : installé en AB depuis 98, il vend farine, blé, lentilles, huile (tournesol, colza, cameline, noix). Il cultive 7 anciennes variétés de blé (seigle, sarrazin, petit épautre, grand épautre,…). Pour l’huile de tournesol, il fait décortiquer 50% des graines, afin d’avoir une saveur plus douce. Ses ventes sont régulières. Cette année a été très mauvaise pour la production des lentilles. Idée 2016 : organiser une journée porte ouverte.

**Sandrine MANGERET** : possède une exploitation de 52 ha à Condat en Combrailles. A un atelier de découpe sur l’exploitation, et un atelier pour transformer le lait en beurre et fromage. Elle vient à l’AMAP environ 1 fois par mois. Elle travaille également avec des collectivités. Elle a observé une baisse des commandes, depuis mai car en a eu très peu. D’une façon générale, cette baisse a été observée par Liliane et Olivier Richard (agneau). Ils venaient habituellement 4 à 5 fois par année, avec un bon niveau de commandes, alors qu’en 2015 ils sont venus 3 fois seulement et avec peu de commandes.

Idées: aider à globaliser les commandes (partager avec d’autres) et aider à penser à commander, prévoir un formulaire posé sur la table de permanence

Absents :

**F. ITTIER** : ne viendra plus pendant au moins un an,

**M.H. GRAMMONT** (viandes) est excusée.

**A. DELFORGES :** ne viendra plus

**P.BARDIAUX** : poissons

**M. BARDIAUX** : miel

**Mr et Mme ROYET** : vin

**Mme GRAYON** : vin

Nouveaux producteurs:

- Ghyslaine Blanchard (fournit des sirops, confitures et sorbets)

- Ludovic Feudé (pépiniériste

**6 – Présentation des comptes** :

Rappel, l’AMAP a un compte au crédit coopératif, le solde est de 6236 euros au 13/10/2015.

Les principales dépenses 2015 : assurance de la salle, location site Internet, pot de l’AG => 476 euros.

**Approbation des comptes : vote à l’unanimité, les comptes sont approuvés.**

Il est proposé que l’AMAP souscrive un compte épargne, action : Noel

Prévoir l’achat d’un kit de nettoyage (avec du papier essuie – tout notamment) et d’un second grand balai.

Attention (hors AG, la mairie nous a rappelé et nous demande de payer la salle)

Il est proposé de passer la cotisation à 5 euros pour 2016. Cette idée est soumise au vote : 8 sont pour et 25 sont contre, **la cotisation reste donc à 10 euros l’an prochain**. Il est important d’avoir une vraie réflexion sur ce qu’on fait de l’argent. Dans ce but, il est demandé à chacun d’envoyer au CA de l’AMAP jusqu’à fin novembre ses idées sur la façon d’investir l’argent (un message va être envoyé via le blog). Les idées doivent être cohérentes avec l’esprit de l’AMAP. Le CA décidera ensuite des idées retenues.

Rappel : l’AMAP a déjà investi dans l’association Terre de Liens. Nous avions choisi le projet concernant la ferme des Raux (lire article sur ce sujet mis en ligne sur le blog)

Idées émises durant l’AG :

- Identifier si un producteur a besoin d’aide financière et faire un prêt à taux zéro (idée déjà proposée, mais aucun producteur n’avait sollicité de l’aide). Il est demandé au producteur qui le souhaite de se manifester

- Investir à nouveau dans Terre de Liens, qui a 2 projets en cours sur la région

- Organiser un barbecue (avec cochon de lait !?), gratuit pour les Amapiens, afin de permettre aux Amapiens de se rencontrer, d’améliorer la convivialité et pour que les gens se sentent impliqués.

- Financer une autre AMAP en difficulté

**7 – Renouvellement du Conseil d’Administration:**

Il est demandé des précisions sur la durée des mandats et la façon de renouveler le CA. Les statuts ne sont pas accessibles sur le blog. Si on souhaite changer les statuts, il faut en débattre au sein du CA puis les mettre à jour à la Préfecture.

Re-élection du Conseil d’Administration: 2 démissions : Jean-Jacques CHASSAING et Emmanuelle HURTUBISE

2 volontaires : Patricia ROLLAND et Adèle BIZIEUX.

Le Conseil d’Administration est donc composé de : Catherine BESSAGUET, Adèle BIZIEUX, Vincent CORMIER, Patrice COURTEVILLE, Michel GROSSHANS, Noel MOREAU, Patricia ROLLAND, Jean François SAUVADET et Karine TAVERNIER.

Pour rappel : la nomination du Bureau sera effectuée ultérieurement par le CA, selon l’article 10 des statuts de l’association, comprenant au moins un Président, un(e) Secrétaire et un Trésorier.

Il est demandé quel est l’enjeu de l’AMAP. Jusqu’à présent, la dynamique recherchée a été de maintenir l’activité et de permettre aux producteurs d’avoir un niveau de ventes satisfaisant.

**Le vote des membres du CA est approuvé à l’unanimité.**

Hors AG, le bureau a été élu par le CA: Vincent CORMIER : président, Noel MOREAU : trésorier, Catherine BESSAGUET : secrétaire.

A l’issue de l’AG, un petit « pot » nous a réuni.